

*TERRES D'ARMOR HABITAT, premier bailleur social des Côtes d'Armor, construit actuellement 6 logements à Yffiniac, Parvis Sainte-Anne. Ils seront proposés à la location en janvier 2024.*

Le programme est composé de six logements répartis sur deux niveaux :

- 2 type 2 à partir de 307,31 €\*  
• 4 type 3 à partir de 371,27 €\*

Les logements sont construits conformément à la Réglementation Thermique RT 2012 -20%. TERRES D'ARMOR HABITAT a confié la mission de maîtrise d'œuvre de ce programme à l'Atelier Juguet Architectes (Lamballe).

## **Offrir des logements basse consommation**

Chaque appartement bénéficie d'une terrasse. Tous les logements sont équipés d'une VMC simple flux hygroréglable type B permettant le renouvellement de l'air en fonction des besoins réels et d'une chaudière individuelle au gaz. TERRES D'ARMOR HABITAT engage systématiquement une réflexion sur la réalisation de logements neufs véritablement économes en énergie. Cette démarche d'éco-énergie, pour rendre l'habitat basse consommation accessible à tous et permettre aux résidents de réaliser de substantielles économies, suppose la mise en œuvre de modes constructifs et d'équipements performants. Un local à vélos est mis à disposition des résidents. Trois cellules commerciales en rez-de-chaussée viennent compléter le programme.

Le coût de l'opération s'élève à 967 888 € TTC, financé à 15% par TERRES D'ARMOR HABITAT sur fonds propres et à 52 % via les prêts bancaires Banque des Territoires. Action Logement participe à hauteur de 30 000 €, Saint-Brieuc Armor Agglomération pour 100 000 €, l'Europe via le FEDER pour 92 374 €, la commune d'Yffiniac pour 80 102 €, l'État pour 11 808 €, Enedis pour 5 120 € et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour 4 500 €. Toutes les entreprises sélectionnées dans le respect de la commande publique sont costarmoricaines.

## **Mise en location en janvier 2024**

La mise en location des 6 logements est prévue en janvier 2024. La Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements se réunira au mois de septembre pour étudier les demandes et attribuer les logements. Les dossiers de demande de logement sont à déposer avant le 15 septembre. En Côtes d'Armor, 70% de la

population est éligible à un logement social. Toute demande de logement social peut être complétée en ligne sur le site internet [tah-location.bzh](http://tah-location.bzh) ou en retirant un dossier à l'agence TERRES D'ARMOR HABITAT, 24 rue Alain Colas à Trégueux.

**Renseignements : Tél. 02 96 20 90 - [agence-baie-d-armor@terresdarmorhabitat.bzh](mailto:agence-baie-d-armor@terresdarmorhabitat.bzh)**

*\*hors charges - soumis aux conditions de ressources*